



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Landes

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

FOURNITURES DE FLEURS et PLANTES

CFA des Métiers de
l'Artisanat

I – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR :

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES LANDES,
pour son Centre de Formations d'apprentis, désigné ci-après :

CFA DES METIERS DE L'ARTISANAT
BP 10165
170 chemin Gustave Eiffel
40003 MONT DE MARSAN CEDEX

II - PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE :

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes, M. Philippe RETOURS

III - NATURE DES PRESTATIONS :

Travaux Fournitures Services

IV - OBJET DE LA CONSULTATION :

Le présent appel à la concurrence concerne les fournitures de fleurs et plantes

V – CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES :

a) Décomposition du marché

Le marché comprend deux lots :

- Lot n°1 : fleurs coupées et feuillage
- Lot n°2 : plantes

Les fournisseurs intéressés peuvent se positionner indifféremment pour un ou plusieurs lots.

b) Durée du marché :

du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018

c) Modalités et déroulement du marché :

Il s'agit d'un marché à bons de commande émis par le CFA des Métiers de l'Artisanat, au fur et à mesure de ses besoins, aucun minima de commande ne sera demandé par le candidat retenu.

Ce marché portera sur la fourniture, pendant la période indiquée, des produits pouvant être utilisés dans un établissement de formation pour les formations aux CAP et BP Fleuriste.

Sera examinée la capacité du candidat à participer aux objectifs pédagogiques sous forme de partenariat (participation aux animations florales lors de concours, de foires expositions ; échantillons destinées au bénéfice exclusif des élèves.....)

Les soumissionnaires feront l'objet d'une demande de devis chaque semaine pour livraison semaine suivante.

Le fournisseur retenu devra pouvoir livrer du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Les livraisons respecteront scrupuleusement toutes les indications portées sur le bon de commande (produits, quantités, conditionnement, date de livraison souhaitée...).

Les produits livrés devront satisfaire à toutes les normes françaises et européennes en vigueur au moment de la livraison,

Le fournisseur s'engage à donner un bon de livraison précisant la date, l'heure de la livraison, les poids nets et bruts livrés, les prix unitaires.

Les prestations du marché ne pourront pas faire l'objet d'une sous-traitance

Le CFA des Métiers de l'Artisanat pourra s'approvisionner auprès d'un fournisseur de son choix en cas de défaut d'approvisionnement ou d'indisponibilité de la part des titulaires du marché.

Les paiements se feront par mandat administratif dans un délai de 30 jours fin de mois, par virement bancaire.

VI - DELAI DE REMISE DES OFFRES :

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/11/2017

Date limite de réception des offres : 08/12/2017 à 12h00.

VI - I) Documents à produire:

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

Pièces de candidature :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

- ✦ la lettre de candidature ou formulaire DC1
- ✦ Les déclarations du candidat ou formulaire DC2
- ✦ Les certificats ou attestations prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales ou formulaire NOTI 2.

Pièces de l'offre :

Un projet de marché comprenant :

- ✦ le présent règlement de consultation, daté et signé
- ✦ proposition du candidat sur sa capacité à répondre à l'offre de partenariat au point de vue pédagogique

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli contenant les pièces de candidature et de l'offre.

VI - 2) Contenu de la proposition :

Proposition répondant au cahier des charges de la prestation décrite :

- **candidature à l'offre de marché pour tout ou partie des lots,**
- **jours et heure de livraison**
- **frais éventuels de livraison**
- **capacité à répondre à l'offre de partenariat du point de vue pédagogique**

VII - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

L'attribution du marché aux offres économiquement les plus avantageuses se fera dans l'ordre des critères suivants :

- 1 – Les prix : 50%
- 2 – La qualité des produits : 40%
- 3 – La capacité du fournisseur à pouvoir respecter tous les critères énoncés au point V- conditions de l'appel d'offres c)- modalités et déroulement du marché : 10% (participation aux objectifs pédagogiques, partenariat, frais de livraison)

VIII - ADRESSE DE REMISE DES OFFRES :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

**FOURNITURES DE FLEURS ET PLANTES
NE PAS OUVRIR**

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste, par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées à l'adresse suivante :

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES LANDES

M. LE PRESIDENT

Marché public : *précisez l'objet du Marché*

BP 199

40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Renseignements administratifs et techniques :

Chantal LLERA DARROUY / Intendante / 05 58 05 81 86 / c.darrouy@cma-40.fr

Fait à Mont de Marsan, le.....

Le responsable légal de l'entreprise

Le Président,

NOM.....

PRENOM.....

Philippe RETOURS

CACHET DE L'ENTREPRISE